

De *Jeanne Octob* mil huit cent quatre-vingt-cinq à seize heures du matin
ACTE DE MARIAGE de *Theodore, Andre*

N° 12

Andre
Jouannis

Agé de *Vingt-sept* ans, né à *La Garde* département de *la Vaucluse*
à *la Vaucluse* le *Vingt-neuf* du mois de *Mars*
mil huit cent *Quarante-huit* profession d'*ouvrier de Mine* domicilié à *La Garde* département de *la Vaucluse* fils *majeur*
de *Auguste, Joseph, Marin, Andre* né à *La Garde* département de *la Vaucluse*
à *La Garde* département de *la Vaucluse* et de *Julienne, Bernadette* née à *Hyères* département de *la Vaucluse*
à *la Vaucluse* son épouse, *Cultivateur* domicilié à *La Garde (Vaucluse)* le père et la mère les présents et consentants d'une part

Et de *Jeanne, Pauline, Victoire, Jouannis*

Agée de *Vingt-six* ans, née à *Couzon* département de *la Vaucluse*
à *la Vaucluse* le *Vingt-trois* du mois de *Décembre*
mil huit cent *Quarante-huit* profession d'*aucune* domiciliée à *La Garde* département de *la Vaucluse* fille *majeure*
de *Jules, Christophe, Joseph, Jouannis* né à *Couzon* département de *la Vaucluse*
à *la Vaucluse* en son vivant profession d'*Employé de bureau* domicilié à *Couzon* département de *la Vaucluse* et de *Jeanne, Edouard, Catherine, Augustin* née à *Clavonne* département de *la Vaucluse* son épouse, *sans profession* en son vivant domiciliée à *Couzon (Vaucluse)* d'autre part

Les actes préliminaires sont : 1° L'Publication de mariage faite par nous, sans opposition les *Dimanches quatre et cinq Octobre, mil huit cent quatre-vingt-cinq*, conformément aux articles 101 et 102 du Code de Procédure civile, pendant le délai prescrit par la loi

- 2° Vu l'acte de naissance du futur époux
- 3° Vu l'acte de l'acte de naissance de la future épouse
- 4° Vu l'acte de l'acte de décès du père de la future épouse
- 5° Vu l'acte de l'acte de décès de la mère de la future épouse
- 6° Vu l'empowerment et l'attestation de l'Officier de l'Etat-civil Commandant en Chef, *Edouard, Maurice* du 5^{ème} Arrondissement de *Couzon*, en date du trois Octobre, mil huit cent quatre-vingt-cinq

Et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'y a pas de fait de contrat de mariage à la date du _____ du mois de _____ mil huit cent _____ par devant M^r _____ notaire à _____ département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Jeanne, Pauline, Victoire, Jouannis* et l'autre *Theodore, Andre*

Le tout en présence de *Eugène, Andre* domicilié à *La Garde* département de *la Vaucluse* Agé de *Vingt-trois* ans, profession d'*Cultivateur, père du futur époux*

De *Julien, Pierre* domicilié à *Couzon* département de *la Vaucluse* Agé de *Quarante-deux* ans, profession de *1^{er} Adjudant-Intendant en retraite, Chef de la légion d'honneur, son parent ou allié des futurs*

De *Allyre, Jean-Baptiste* domicilié à *La Garde* département de *la Vaucluse* Agé de *Soixante-huit* ans, profession de *Canonic, oncle de la future épouse*

Et de *Edouard, Andre* domicilié à *La Garde* département de *la Vaucluse* Agé de *Vingt-huit* ans, profession d'*Armateur, cousin d'Allyre, père du futur époux*

Après quoi *Moi, Eugène, Blanc, Maire de la Commune de La Garde*

faisant fonctions d'Officier de l'Etat-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison communale et qui a été signé, avec moi, par le futur, la future, les quatre témoins et le père du futur, la mère du futur, à déclarer ne l'avoir de ce faire par nous requis et approuvant dix-sept mots rayés nuls

M. Blanc
Eugène Blanc
Escartot
Andrieu
Blanc